



Date de mise à jour : 11/05/2022

CALENDRIER DES STAGES DE FORMATION 2022

Jeudi 22 septembre 2022 3 places disponibles	MOISSY-CRAMAYEL
Mercredi 12 Octobre 2022 1 place disponible	MOISSY-CRAMAYEL
Mardi 29 Novembre 2022 4 places disponibles	MOISSY-CRAMAYEL

COÛT DU STAGE DE FORMATION

→ Le coût du stage de formation est de 50 € (réservé exclusivement aux Licenciés en Seine-et-Marne).

INFORMATIONS

- Cette formation PSC 1 est adaptée aux risques liés à la pratique de la randonnée pédestre.
- Cette formation sera dispensée sous réserve de l'inscription de 8 participants minimum et 10 maximum par session.
- Le Codérando 77 remboursera 50%, soit 25 €, à l'association à laquelle appartiennent les participants au stage PSC1, à condition qu'ils soient engagés dans une formation exigeant le PSC1 et qu'ils présentent une attestation de réussite au stage.
- Le repas et les déplacements ne seront pas pris en charge. Chaque stagiaire devra apporter son panier repas pour le déjeuner et se rendre, par ses propres moyens, sur le lieu du stage de formation.
- A l'issue du stage de formation PSC 1, un livret récapitulatif ainsi qu'une attestation de formation seront remis au stagiaire.
- Le Codérando 77 rembourse les licenciés, titulaires des qualifications : SA 1, SA 2, Rando Santé, Marche Nordique, Capitaine de route, qui souhaitent bénéficier d'un recyclage PSC 1, à hauteur de 25 €. Le recyclage PSC 1 ne sera remboursé que tous les 5 ans.